

Jean-Baptiste André Godin au président de la Société musicale du Familistère, 15 mai 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (231r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au président de la Société musicale du Familistère, 15 mai 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49625>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [15 mai 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière
Destinataire [Président de la Société musicale du Familière](#)
Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière
Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Godin attire l'attention du président de la Société musicale du Familière sur l'abus que certains des membres de la société font de leur instrument en dehors des répétitions et concerts. Il lui explique qu'à l'occasion de la dernière Fête du Travail, les musiciens ont joué « des airs de saltimbanque » dans la rue du Familière après le bal. Cela constitue pour lui un tapage nocturne, et il ajoute que la police aurait pu "justement intervenir". Il suggère que la société musicale introduise dans son règlement un article encadrant l'usage des instruments, faute de quoi l'administration du Familière pourrait infliger des amendes.

Support

- La lettre n'est pas de la main de Jean-Baptiste André Godin ni de celle de Marie Moret.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Critiques](#), [Familière](#), [Fête du Travail du Familière](#), [Musique](#)

Personnes citées [Société musicale du Familière](#)

Événements cités [Fête du Travail du Familière \(5 mai 1878, Guise\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familière](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024
